

AGEL UNEF

(UGEL )

association déposée sous  
le numéro 9723

à Lyon le 17 /1/1972

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
EXTRAORDINAIRE  
TENUE A LYON LE DIX SEPT JANVIER 1972

L'Assemblée générale extraordinaire de l'AGEL UNEF,  
réunie à Lyon, le 17 Janvier 1972,  
tous les CA étant présents à l'exception des études paramédicales et  
des Classes Préparatoires,  
a débattu et décidé de l'orientation de l'Association pour le trimestre  
à venir;  
considérant les décisions du Congrès de l'AGEL UNEF le 20 Mai 1971,  
les statuts des CA UNEF et de l'UNEF,  
a décidé d'ajouter à l'article I de ses statuts l'additif suivant:  
L'AGEL UNEF a le monopole du sigle UNEF dans tous les établissements  
ou classes d'enseignement supérieur de l'agglomération lyonnaise,  
ainsi que de toutes les combinaisons où entrerait ce sigle ; elle garde  
le monopole de son ancien titre, UGEL, ainsi que de toute combinaison  
où il pourrait entrer, notamment le composé "UGEL UNEF" .

Fait à Lyon , le 17 Janvier 1972

vu et approuvé

Nicole Chambon

secrétaire de l'AGEL UNEF

Alain Grossotête

membre du Bureau de l'AGEL UNEF